

206C0888
FR0000039299-FS422

12 mai 2006

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

BOLLORE INVESTISSEMENT

(Eurolist)

Par courrier du 11 mai 2006, reçu le jour même, la société AGF Vie (87, rue de Richelieu, 75113 Paris Cedex 02) contrôlée par les Assurances Générales de France – AGF, a déclaré avoir franchi en baisse, le 9 mai 2006, par suite d'une cession d'actions sur le marché, le seuil de 15% du capital de la société BOLLORE INVESTISSEMENT, et détenir 3 454 722 actions BOLLORE INVESTISSEMENT représentant 6 798 290 droits de vote, soit 14,99% du capital et 17,30% des droits de vote de cette société¹.

¹ Sur la base d'un capital composé de 23 032 059 actions représentant 39 300 863 droits de vote.